AFIP

Les écoles du numérique

Génie Civil

LE MOT DU DIRECTEUR

Créée en 1995 à l'initiative de chefs d'entreprises désireux de disposer d'une offre de formation réellement adaptée à leurs besoins, l'AFIP est à la fois un centre de formation professionnelle destiné aux salariés et un établissement d'enseignement supérieur privé ouvert aux étudiants futurs salariés des entreprises.

Nos écoles sont spécialisées dans les domaines de l'Informatique, des Arts Appliqués (Architecture d'Intérieur, Design Graphique) et de l'économie de la construction permettant aux étudiants, sortis de bac, de préparer des formations de Bac à Bac +5, en alternance ou en initial, sanctionnés par des diplômes de l'Education Nationale ou encore par des titres certifiés par le RNCP* et reconnus par l'Etat.

Le centre de formation professionnelle propose des parcours de formation qualifiante, individualisés et sur mesure, également ouverts à un public de demandeurs d'emploi. Une offre de formation continue est également proposée aux entreprises qui souhaitent former leurs salariés grâce à leur plan de formation ou au CPF.

Chaque année, nous accueillons plus de 900 personnes en formation.

LES VALEURS QUI FONT NOTRE FORCE

En alternance, en initial ou en formation continue, en diplômant, en qualifiant ou en certifiant, notre volonté est de faire évoluer des compétences grâce à une formation de qualité et de garantir une intégration professionnelle dans les métiers visés.

Compte tenu de l'évolution des techniques professionnelles, la formation tout au long de la vie est devenue incontournable. C'est pourquoi nous avons choisi d'appliquer aussi souvent que possible une démarche d'individualisation des parcours de formation alliant théorie et pratique en ateliers pédagogiques. Cette méthode de coaching permet au formateur d'individualiser votre parcours de formation.

LA FORMATION À TAILLE HUMAINE

Dans tous ses dispositifs de formation, l'AFIP veille à ce que le nombre de places soit limité afin de construire des groupes de formation à taille humaine où chaque projet, qu'il soit scolaire ou professionnel, peut être pris en compte, où les formateurs et enseignants peuvent être disponibles pour répondre aux questions et accompagner ce projet, où l'écoute et la recherche de solution sont possibles.

LE LIEN PERMANENT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Dans un souci d'être au plus près du monde du travail, nous vous proposons des formations ancrées dans la réalité professionnelle, adaptées aux exigences de l'entreprise, avec pour objectif final, votre intégration dans les métiers visés.

Alain Cary
Directeur Général

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

L'ADN DE L'ÉCOLE

23 ANS D'EXPÉRIENCE

Depuis plus de 23 ans, l'AFIP dispense des formations diplômantes (de BAC à BAC +5), réalisées en initial à plein temps ou en alternance, dans les domaines des arts appliqués, de l'informatique et de l'économie de la construction.

Acteur majeur de la formation professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes implanté à Villeurbanne, nous formons depuis plus de 24 ans les professionnels ou futurs professionnels :

- de la communication graphique
- du design d'espace et de l'architecture d'intérieur
- de l'informatique
- du génie-civil

ALTERNANCE

Toutes nos formations sont conçues pour répondre aux besoins opérationnels des entreprises et nous travaillons avec les grandes entreprises nationales et internationales mais aussi avec les PME et TPE. Chaque secteur d'activités a ses particularités mais certains métiers auxquels nous formons sont transversaux (par exemple l'informatique) et concernent l'ensemble des secteurs économiques.
Les formations proposées permettent de valider des titres et diplômes inscrits au RNCP et éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), allant du Bac au Bac+5 et pouvant être suivies à plein temps ou en alternance.

Les écoles AFIP (établissement privé d'enseignement supérieur) accueillent chaque année 300 élèves sous statut étudiant et 350 alternants, tandis que le centre de formation professionnelle assure annuellement la formation de plus de 250 salariés et demandeurs d'emploi, en ajoutant la possibilité d'adapter certains parcours de formation pour prendre en compte l'expérience professionnelle du participant.
Pour dispenser la formation, l'AFIP s'appuie sur des professionnels en activité qui viennent faire partager leurs compétences.

QUELQUES CHIFFRES

- 3 : c'est le nombre d'écoles : Arts Appliqués, Informatique et Génie-Civil
- 25 : c'est le nombre de formations diplômantes proposées par l'AFIP
- 24 : c'est le nombre d'années d'expérience de l'AFIP depuis sa création en 1995
- 90 : c'est le pourcentage d'élèves qui accèdent à l'emploi dans les trois mois qui suivent la fin de leur formation en alternance à l'AFIP
- 460 : c'est le nombre de diplômés sortant chaque année de l'AFIP

ERASMUS

Erasmus+

ERASMUS ET L'AFIP

En mettant en place le programme ERASMUS, l'AFIP entend conforter la qualité des enseignements dispensés et les résultats obtenus aux examens de Mastère. C'est aussi une opportunité pour proposer de nouvelles approches pédagogiques et méthodes d'apprentissage adaptés aux profils des étudiants.

La coopération avec de nouveaux partenaires (institutionnels et entreprises), l'adaptation à l'évolution du marché de l'emploi et aux besoins de nouvelles compétences sont des défis que nous voulons relever pour promouvoir l'enseignement supérieur et favoriser la mobilité des étudiants et du personnel.

Les attentes de cette politique internationale concernent d'abord l'amélioration de la qualité de nos formations ouvertes à l'international. Mieux préparés à un environnement multiculturel et multilingue, les jeunes diplômés peuvent s'insérer plus aisément dans un monde globalisé qui ne laisserait que peu de place à ceux qui se présenteraient dépourvus de cette maîtrise des langues étrangères, de cette ouverture d'esprit et de cette capacité d'adaptation.

La participation de l'AFIP au Programme permettra d'améliorer la qualification des diplômés par une exposition internationale croissante ainsi que par de plus grandes opportunités de poursuite d'étude en 3ème cycle sur la base de la pratique internationale sensiblement différente à la française dans le domaine concerné.

Parallèlement, l'AFIP contribue à l'amélioration des niveaux de formation des étudiants et enseignants des partenaires grâce à ses domaines d'expertise.

GÉNIE CIVIL

« La plupart des intervenants sont des professionnels qui nous mettent dans des conditions réelles. (...) Nos professeurs sont très techniques, mais ils sont aussi attentifs à la façon dont nous nous exprimons à l'oral, pour défendre notre projet.»

Duc Nghia TRAN - BAC +2

« Je trouve la qualité des locaux et de l'enseignement très bonne. L'approche avec les professeurs et le personnel est très agréable.»

1ère année Bachelor

« Bonne école dans l'ensemble avec des professeurs qui sont à notre écoute et qui ont, en plus, une expérience professionnelle à l'extérieur de l'établissement.»

Florian COURTOIS - BTS 2ème année

« Un grand Merci au corps enseignant qui a toujours été là pour nous épauler et nous conseiller dans nos différents projets scolaires et professionnels.
Afip Gooooood!!! »

Estelle PEYRACHE - BTS

« Des cours agréables avec des profs à l'écoute.»

Vincent LOPY - BTS 2ème année

« Une école où l'ambiance est bonne, encore plus depuis la création du Bureau des étudiants. L'enseignement est de qualité avec des profs directement issus des professions concernées par la formation choisie.
L'équipe est à l'écoute des étudiants et nous prépare bien au BTS.»

Paul DEYDIER - BTS 2ème année

« Une formation très enrichissante grâce à des intervenants investis et passionnés »

Claudie VILLARD - BTS 2ème année

« L'AFIP a été pour moi le meilleur moyen de poursuive mes études après le bac car le système d'alternance que l'AFIP propose m'a permis de mettre un pied dans le milieu professionnel tout en restant dans un parcours d'apprentissage, en accumulant les compétences nécessaires pour l'obtention de mon BTS SIO. »

Lorris CUIRINIER - BTS

Les métiers

L'économiste de la construction :

Il évalue le coût d'une construction ou de sa rénovation. Afin de bien comprendre les besoins du client, il examine de près le dossier : les plans, les pièces décrivant l'ouvrage, les notes administratives et techniques... Il participe à l'élaboration de propositions en réponse aux appels d'offres. En ce sens il a un rôle clé dans la mise au point de systèmes de construction plus respectueux de l'environnement, notamment en ce qui concerne économies de ressources (eau, énergie).

Il définit ensuite la quantité de matériaux et le matériel nécessaires (gros œuvre, couverture, menuiserie, revêtement de sol, plafond, plâtrerie...). Il en calcule le coût ainsi que celui de la main-d'œuvre. Il consulte alors les fournisseurs, compare les prix, parfois les négocie, et établit des devis.

Il rédige le cahier des charges, assure la préparation et le suivi du chantier ainsi que la gestion du budget alloué. Il peut établir le planning pour la réalisation du chantier.

Le chef de projet en bâtiment et en économie de la construction :

Il garantit le respect du budget. Ces missions peuvent varier en fonction de son lieu d'exercice, selon s'il travaille dans un cabinet spécialisé, il est essentiellement chargé de décrire et de chiffrer la réalisation d'un ouvrage donné. Le cas échéant, il peut également conseiller et assister le maître d'œuvre, surtout si celui-ci est un particulier, dans le choix des fournisseurs ou des matériaux, par exemple.

Doté d'une vision globale et détaillée des coûts, il maîtrise les réglementations en vigueur qui peuvent avoir une incidence sur le choix des matériaux et/ou des techniques utilisés. Le chef de projet en bâtiment et en économie de la construction doit être en mesure de proposer des solutions lorsque des difficultés techniques ou économiques surviennent.

Le chef de projet en bâtiment et en économie de la construction, travaille d'abord en amont de la construction, il contrôle toutes les études préliminaires en veillant à bien situer les demandes et les besoins de son client. En prenant en compte la rentabilité, il propose des variantes techniques permettant de réduire les coûts, il est amené à négocier les prix des matériaux auprès des fournisseurs.

Les débouchés en bâtiment :

Le secteur du bâtiment en France*, c'est :

628 438 entreprises
1 145 887 actifs dont 78 % salariés et 380 300 artisans
155 701 salariés en Auvergne Rhône-Alpes (dont 12,32 % de femmes)
264 271 recrutements en 2017 dont 35 118 en Auvergne Rhône-Alpes
124 milliards d'euros HT de travaux

Avec votre formation Économiste de la Construction, vous pourrez exercer dans différentes structures :

- cabinets d'économistes
- cabinets d'architectes
- maîtres d'ouvrage publics ou privés
- entreprises du BTP

*Chiffres 2017 – Source : Observatoire des métiers du BTP

Vue d'ensemble des cursus

1ère année — 2ème année — 3ème année

BACCALAURÉAT

- Technicien en économie de la construction et étude de prix — Bachelor 1ère année (i)
- Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction — Bachelor 2ème année (i) (A)
- BTS Étude et Économie de la Construction (i) (A)
- Chef de projet en bâtiment et en économie de la construction — Bachelor 3ème année (i) (A)
- Autres formations Bac +2 en économie de la construction

(i) En initial
(A) En alternance

Bac +2

BTS ÉTUDES ET ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE NIVEAU III - BAC+2

ALTERNANCE / INITIAL

Le BTS EEC vise à former des techniciens économistes de la construction spécialistes de la prescription et de l'estimation des ouvrages de bâtiment et de voiries ou de réseaux, ainsi que du suivi économique des projets, tant au niveau de la conception que de la réalisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle
- Exposés théoriques
- Visites de chantiers
- Études de cas concrets
- Réseau informatiques et logiciels professionnels

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière.
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Validation du parcours selon modalités d'examen.

PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation, le participant doit avoir un niveau BAC (S, ES, STI Génie Civil ou autre) ou BT (économiste de la construction, collaborateur d'architecte ou encadrement de chantier)

Admission sur dossier et entretien de motivation.

DURÉE

En Initial :

- 2 années scolaires selon calendrier de l'académie
- 8 semaines de stage en fin de 1ère année

En alternance :

- 1100 heures réparties sur 2 ans
- Les périodes en entreprise se substituent au stage obligatoire

POURSUITE D'ÉTUDE

L'AFIP propose la formation suivante :

- Chef de projet en bâtiment et en économie de la construction

Autres :

- Licences professionnelles en réhabilitation, économie de la construction ...
- École d'ingénieur et école d'architecture

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- En tant que salarié, dans des entreprises de la construction, des bureaux d'économistes de la construction, des bureaux d'ingénierie, des cabinets d'architectes, des administrations et des collectivités territoriales, des cabinets d'assurances ou dans d'autres structures (fabricants, fournisseurs...).
- En tant que travailleur indépendant dans un cadre d'exercice libéral, après plusieurs années d'exercice professionnel salarié.

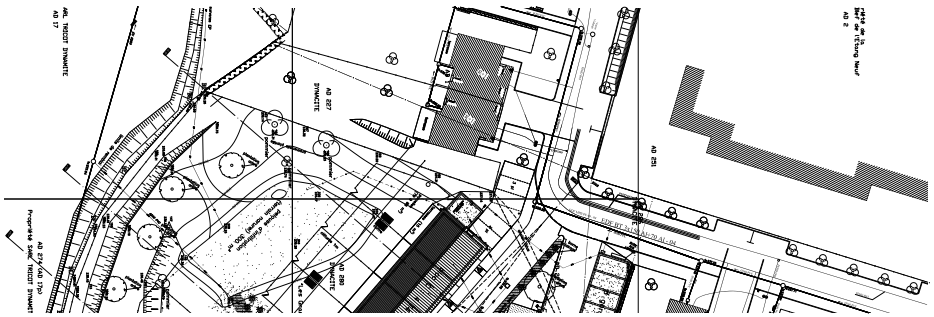

PROGRAMME

BTS ÉTUDES ET ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS

- Comportement des matériaux et des structures, sécurité et qualité, technologie des systèmes constructifs et définition des ouvrages.
- Savoirs liés à la construction, aux procédés constructifs et à la définition des ouvrages
- Définition des ouvrages.

ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Acquisition des savoirs liés à l'élaboration et la gestion :

- du budget d'un chantier,
- d'étude des coûts et des offres de prix, estimation prévisionnelle, statistiques, gestion financière, prise en compte du cadre juridique et de l'environnement économique, gestion de patrimoine immobilier; environnement économique et gestion de l'entreprise, cadre juridique de la construction.
- de la planification, la coordination des interventions et la supervision de l'évolution des travaux tout en vérifiant la conformité des actions.

DROIT PROFESSIONNEL

Droit civil, droit d'urbanisme, droit administratif, droit de l'environnement et droit de la construction et des lieux publics

ÉCONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE

Sensibilisation aux principes de la gestion au sein d'une entreprise :

- Économie générale de l'entreprise
- Estimation / Évaluation / Gestion financière des travaux
- Étude des coûts et des prix/Gestion d'entreprise Bâtiment
  - Planification / Coordination
  - Assistance technique et économique
  - Droit social / Droit de la construction

PROJET D'OUVRAGE

Travaux pratiques en groupe permettant de développer : les activités de synthèse, le travail en équipe et la production de dossiers travaux pratiques en groupe d'atelier permettant la réalisation par les élèves de dossiers technico-économique.

MATIÈRES GÉNÉRALES

- Mathématiques
- Sciences physiques
- Français
- Anglais

VALIDATION :

- Validation : Brevet de Technicien Supérieur de l'Éducation Nationale (diplôme d'État)
- Épreuves du BTS (organisées en fin de 2ème année selon calendrier académique)

Bac +1

TECHNICIEN EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION ET ÉTUDE DE PRIX

Cycle Bachelor - année 1

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL DE NIVEAU IV - BAC +1

INITIAL

L'objectif de cette formation est de former des techniciens en capacité de :

- Réaliser l'étude financière d'un projet de construction
- Établir l'étude technique d'un projet de construction
- Réaliser l'étude de prix aux déboursés pour un projet de construction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle
- Exposés théoriques
- Visites de chantiers
- Etudes de cas concrets
- Réseau informatiques et logiciels professionnels

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière.
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation :

- Evaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser.

Validation du parcours selon modalités d'examen

PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation, le participant doit avoir un niveau bac et/ou une expérience professionnelle

Qualités du candidat attendues :

Cette formation est destinée à des personnes rigoureuses et méthodiques, possédant le sens des responsabilités ainsi qu'une aptitude à la communication et capable de prendre des initiatives.

Admission sur dossier et entretien de motivation

DURÉE

En Initial :

- 644 heures en centre + 3 mois de stage d'application en entreprise

MODALITÉS D'ACCÈS

En initial :

- Demandeurs d'emploi (nous consulter)
- Stagiaires à titre individuel
- Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)

Possibilité d'individualisation de parcours (nous consulter)

Cette formation est éligible au CPF

POURSUITES D'ÉTUDES

- Technicien Supérieur du bâtiment en économie de la construction

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Intégré(e) à l'équipe de maîtrise d'œuvre, vous interviendrez ainsi dès la phase d'avant-projet afin d'estimer le coût global du projet et d'en vérifier la faisabilité technique et financière. Vous vous baserez pour cela sur les différents plans de l'architecte mais également sur vos propres relevés effectués sur le terrain. Vous établirez par la suite un chiffrage plus précis en détaillant :

- les matériaux nécessaires (en proposant si besoin des variantes techniques et économiques)
- les équipes de gros œuvre et second œuvre devant intervenir
- un calendrier prévisionnel

PROGRAMME

TECHNICIEN EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION
ET ÉTUDE DE PRIX

RÉALISER L'ÉTUDE FINANCIÈRE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION

- Identifier les éléments de structure et les lots techniques dans un immeuble.
- Représenter et métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D.
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de la maquette numérique au format natif ou au format IFC (Industry Foundation Classes).
- Réaliser le devis quantitatif estimatif des corps d'état d'une construction.

ÉTABLIR L'ÉTUDE TECHNIQUE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION

- Réaliser le relevé de l'existant et en faire la description.
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation.
- Transmettre les éléments de mise à jour de la maquette numérique selon le protocole BIM (Building Information Modeling).
- Définir l'enchaînement des interventions des différents corps d'état.

RÉALISER L'ÉTUDE DE PRIX AUX DÉBOURSÉS POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION

- Identifier les éléments de structure et les lots techniques dans un immeuble.
- Représenter et métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D.
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de la maquette numérique au format natif ou au format IFC.
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'une construction pour établir le devis.
- Établir les situations de travaux.

LES OUTILS NUMÉRIQUES DU PROCESSUS BIM

- Maîtriser les outils de dessin assisté par ordinateur (CAO)
- Revit
- Autocad
- Archicad
- REVIT BIM

VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Validation : Titre professionnel de niveau IV « Technicien en économie de la construction et études de prix »
Parution au journal officiel du 06/04/2017, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Conditions de délivrance du titre :

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- dossier Professionnel (DP)
- mise en situation professionnelle ou la présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée le cas échéant par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de productions
- entretien avec un jury.

Le jury, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP, à condition que le titre soit maintenu par le ministère chargé de l'emploi. Après obtention de tous les CCP constitutifs du titre, le jury peut, s'il le souhaite, convoquer le candidat à un nouvel entretien.

Bac +2

TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BÂTIMENT
EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION Cycle Bachelor - année 2

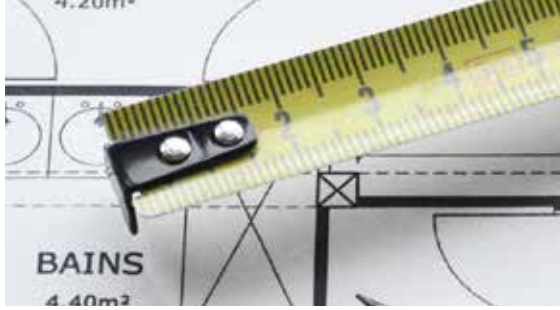

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL DE NIVEAU III - BAC+2

ALTERNANCE / INITIAL

L'objectif de cette formation est de former des techniciens en capacité de :
- Réaliser l'estimation budgétaire de l'ensemble des corps d'état d'une construction,
- Prescrire les ouvrages d'un projet,
- Réaliser l'étude de prix aux déboursés d'un projet,
- Préparer la consultation des entreprises, répondre à l'appel d'offres et suivre la planification des travaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :
- Séances de formation en salle
- Exposés théoriques
- Visites de chantiers
- Etudes de cas concrets
- Réseau informatiques et logiciels professionnels

Encadrement :
- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière.
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation :
- Évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser.

Validation du parcours selon modalités d'examen

PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation, le participant doit avoir un niveau de formation et/ou une expérience professionnelle correspondant à celui acquis lors de la première année du cycle bachelor. (Technicien en économie de la construction et étude de prix)

Qualités du candidat attendues :

Cette formation est destinée à des personnes rigoureuses et méthodiques, possédant le sens des responsabilités ainsi qu'une aptitude à la communication et capable de prendre des initiatives.

Admission sur dossier et entretien de motivation

DURÉE

En Initial :
- 644 heures en centre + 3 mois de stage d'application en entreprise

En alternance :
- 560 heures en centre réparties sur une année. Les périodes en entreprise se substituent au stage d'application.

MODALITÉS D'ACCÈS

En initial :
- Demandeurs d'emploi (nous consulter)
- Stagiaires à titre individuel
- Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)

En Alternance :
- Salarié en contrat ou période de professionnalisation
- Salariés au titre du plan de formation de l'entreprise

Possibilité d'individualisation de parcours (nous consulter)

Cette formation est éligible au CPF

POURSUITE D'ÉTUDE

A l'AFIP (formation en Initial ou en alternance) :
- Chargé de projet bâtiment en économie de la construction

Autres :
- Licences professionnelles en réhabilitation, économie de la construction

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Expert à la fois économique, technique et réglementaire, vous pourrez apporter une aide précieuse aux entreprises et aux collectivités territoriales dans la définition de leur projet (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Indépendant(e) et objectif(ve), vous les accompagnerez notamment dans :
- la détermination de l'enveloppe budgétaire du projet (en veillant à l'équilibre de l'opération financière)
- l'évaluation des besoins, l'étude de faisabilité et la définition des solutions optimales (techniques, économiques, etc. en veillant à les intégrer dans les problématiques environnementales)
- la planification des travaux
- l'élaboration des dossiers de consultation (rédaction des CCTP…) et la sélection des prestataires

RÉALISER L'ESTIMATION BUDGÉTAIRE DE L'ENSEMBLE DES CORPS D'ÉTAT D'UNE CONSTRUCTION

- Identifier les éléments de structure et les lots techniques dans un immeuble.
- Représenter et métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D.
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de la maquette numérique au format natif ou au format IFC (Industry Foundation Classes).
- Estimer les besoins énergétiques et pré dimensionner les ouvrages des lots techniques.
- Estimer le coût de construction et le coût total à partir de ses propres ratios ou au bordereau de prix à tous les stades du projet.

PRESCRIRE LES OUVRAGES D'UN PROJET

- Réaliser le relevé et le diagnostic de l'existant pour prescrire des travaux de réhabilitation.
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation.
- Rédiger les pièces écrites techniques aux différents stades du projet.
- Transmettre les éléments de mise à jour de la maquette numérique selon le protocole BIM (Building Information Modeling) du projet et réaliser la synthèse entre les corps d'état.

RÉALISER L'ÉTUDE DE PRIX AUX DÉBOURSÉS D'UN PROJET

- Identifier les éléments de structure et les lots techniques dans un immeuble.
- Représenter et métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D.
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de la maquette numérique au format natif ou au format IFC (Industry Foundation Classes).
- Optimiser les modes opératoires et organiser le chantier pour réaliser l'étude de prix.
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'une construction pour établir le devis.
- Préparer la consultation des entreprises, répondre à l'appel d'offres et suivre la planification des travaux
- Préparer et suivre la consultation en assistance du maître d'ouvrage.
- Préparer et organiser la réponse à une consultation.
- Ordonnancer les interventions des corps d'état et suivre le chantier.
- Suivre le règlement des travaux et maîtriser le budget du projet

PROGRAMME

TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BÂTIMENT
EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

LES OUTILS NUMÉRIQUES DU PROCESSUS BIM

- Maîtriser les outils de dessin assisté par ordinateur (CAO)
- Revit
- Autocad
- Archicad
- REVIT BIM

VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Validation :

Titre professionnel de niveau III « Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction »

Parution au journal officiel du 18/03/2017, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Conditions de délivrance du titre :

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- dossier Professionnel (DP)
- mise en situation professionnelle ou la présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée le cas échéant par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de productions
- entretien avec un jury.

Le jury, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP, à condition que le titre soit maintenu par le ministère chargé de l'emploi. Après obtention de tous les CCP constitutifs du titre, le jury peut, s'il le souhaite, convoquer le candidat à un nouvel entretien.

Bac +3

CHEF DE PROJET EN BÂTIMENT ET EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION Cycle Bachelor - année 3

TITRE D'ÉCOLE DE NIVEAU II - BAC +3
ALTERNANCE / INITIAL

L'objectif de cette formation est de former des cadres capables de :

- Prendre en charge une affaire de l'avant-projet à la livraison tout en garantissant le bon déroulement des travaux (en termes de délais, coûts, relations contractuelles et administratives) ;
- Encadrer le travail du chef de chantier, des chefs d'équipes et du personnel technique du chantier ;
- Gérer les différentes étapes de la relation commerciale de façon autonome et professionnelle;
- Répondre à des appels d'offres avec pertinence en garantissant la notoriété et le développement de l'entreprise ;
- Acquérir des compétences managériales solides pour préparer et piloter plusieurs chantiers de travaux en parallèle ;
- Préparer l'exécution des contrats de travaux de gros œuvre ;
- Préparer l'exécution des contrats de travaux de second œuvre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle
- Exposés théoriques
- Visites de chantiers
- Études de cas concrets
- Réseau informatiques et logiciels professionnels

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière.
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Validation du parcours selon modalités d'examen.

DURÉE

En Initial :

- 644 heures en centre + 3 mois de stage d'application en entreprise

En alternance :

- 560 heures en centre réparties sur une année. Les périodes en entreprise se substituent au stage d'application.

MODALITÉS D'ACCÈS

En initial :

- Demandeurs d'emploi (nous consulter)
- Stagiaires à titre individuel
- Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)

En Alternance :

- Salarié en contrat ou période de professionnalisation
- Salariés au titre du plan de formation de l'entreprise

Possibilité d'individualisation de parcours (nous consulter)

Cette formation est éligible au CPF

PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation, le participant doit avoir un niveau BAC+2 ou équivalent dans les domaines :

- Brevet de Technicien supérieur en étude et économie de la construction ;
- BTS, DUT (GEII, GTE, SGM,...)
- 2ème année du bachelor CPBEC (page précédente)
- Candidats ayant validé 2 années dans le domaine des sciences et techniques industrielles

Admission sur dossier et entretien de motivation.

POURSUITE D'ÉTUDE

- École d'ingénieur
- École d'architecture

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- En tant que salarié, dans des entreprises de la construction, des bureaux d'économistes de la construction, des bureaux d'ingénierie, des cabinets d'architectes, des administrations et des collectivités territoriales, des cabinets d'assurances ou dans d'autres structures (fabricants, fournisseurs...).
- En tant que travailleur indépendant dans un cadre d'exercice libéral, après plusieurs années d'exercice professionnel salarié.

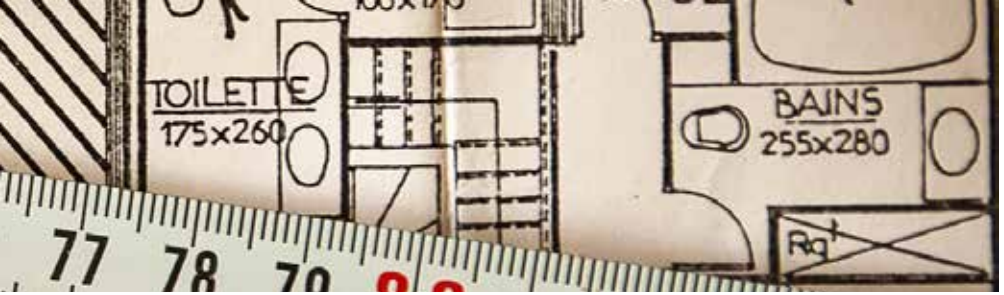

PROGRAMME

CHEF DE PROJET EN BÂTIMENT
ET EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

PROJET DE CONSTRUCTION

- Maîtrise des marchés de travaux
- Prospection commerciale
- Chiffrage et réponse à un appel d'offre
- Rédaction d'un mémoire technique
- Négociation commerciale
- Marketing. Les étapes du projet de construction
- Les acteurs et les enjeux
- Les points clefs des règles d'urbanisme
- L'intégration de la démarche environnementale
- La gestion de la qualité, sécurité, environnement.

LA GESTION DES ÉTUDES

- Les études de faisabilité, programme, critère de choix de la maîtrise d'œuvre
- La négociation des contrats de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études
- La gestion des études
- Les études économiques, coût prévisionnel, quantitatif
- De la planification, la coordination des interventions et la supervision de l'évolution des travaux tout en vérifiant la conformité des actions.

LA PASSATION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

- Les différents marchés de travaux
- La passation des marchés de travaux
- Les modalités de choix des entreprises
- L'établissement des pièces du DCE, appels d'offres
- La signature des marchés et les ordres de service

LES OUTILS NUMÉRIQUES DU PROCESSUS BIM

- Maîtriser les outils de dessin assisté par ordinateur (CAO)
- Revit
- Autocad
- Archicad
- REVIT BIM

LE MANAGEMENT DE PROJET

- La gestion du temps
- Le management des risques et des opportunités
- La stratégie contractuelle
- La maîtrise des coûts
- Optimisation de son agenda et efficacité personnelle
- Maîtrise des pièces écrites
- Gestion contractuelle
- Pilotage de projet
- Gestion financière de chantier
- Engagements QHSE
- Management de la relation client
- Développer ses pratiques professionnelles

COMMUNICATION

- Anglais
- Conduite de projet
- Management des équipes

VALIDATION :

Le titre de l'école AFIP Chef de projet en bâtiment et en économie de la construction est accessible au travers de 3 composantes :

- Le contrôle continu : 30 % du titre : chaque semestre, un conseil de classe a lieu et un bulletin de note est édité. Le contrôle continu évalue l'apprentissage des connaissances dans les matières professionnelles et générales, mais comprend aussi les études de cas et les épreuves pratiques ponctuelles
- La validation des blocs de compétence : 30 % du titre (Chaque bloc fera l'objet d'une soutenance d'un dossier de synthèse.)
  - Bloc 1 : Analyser une demande et répondre à un appel d'offre
  - Bloc 2 : Concevoir, organiser, contrôler et suivre les quantitatifs de travaux
  - Bloc 3 : Gestion de projet et management des équipes
- La soutenance finale : 40 % du titre : évalué par un jury lors du « grand oral » (comprenant 50 % de professionnels et 50% d'intervenants de l'AFIP)

LE CAMPUS E-AFIP

Campus e-AFIP

LE LABEL CAMPUS RÉGION DU NUMÉRIQUE

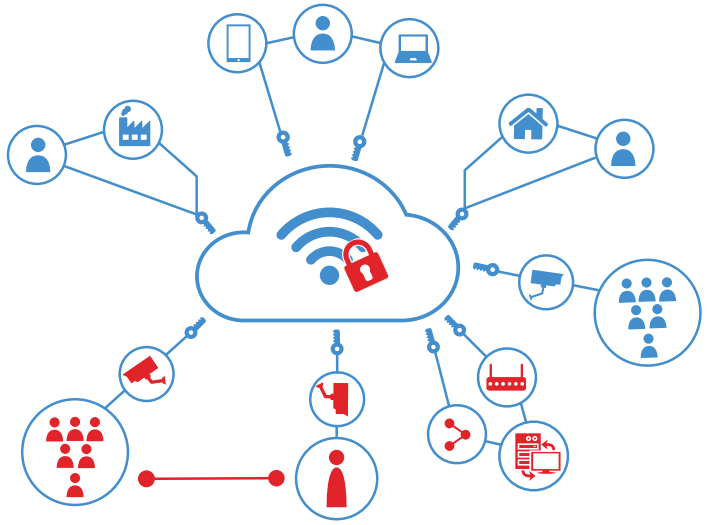

Illustration : Grace à un accès sécurisé, les acteurs du dispositif peuvent interagir à distance depuis les salles de cours distantes ou sur le site, leur domicile, leur lieu de travail ou tout lieu connecté à l'Internet

Au-delà d'un simple projet de plateforme d'accès à distance dans le cadre de la FOAD, Campus e-AFIP donne accès à des classes virtuelles permettant également de recréer une situation de présentiel, indispensable à la réussite de notre démarche pédagogique.

- L'accès synchrone à distance aux cours présentiels et aux ressources pédagogiques
- L'accès en différé aux cours pour ceux qui ne pourront pas assister en direct et ceux qui veulent revoir un cours
- L'évaluation formative délocalisée
- L'accompagnement à distance dans le cadre d'une validation d'acquis
- Conception et utilisation de contenus sous plusieurs formes et formats en fonction des apprenants
- L'accès à une infothèque permettant d'accéder en ligne à un ensemble de fonds documentaires et d'exercices

Le télé-présentiel (formation à distance) permet tout un lot d'innovations pédagogiques. En plus des avantages évidents d'étudier de chez soi (bien-être, pas de transports, moins de fatigue, vie de famille, coder en chaussons...), ce format apporte une flexibilité accrue : qui dit télé-présentiel, dit numérisation de tous les échanges. Chaque question et réponse est enregistrée, pas besoin de se répéter pour le formateur, pas besoin de prendre des notes pour l'étudiant. Un bout de code à recopier au tableau ? Aucun souci, on a directement accès à l'éditeur de code du formateur, qu'on peut parcourir et copier-coller si besoin.

LE BDE

LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

LE BDE STUD'AFIP

Chaque année une nouvelle équipe est mise en place avec de nouvelles idées pour pimenter la vie étudiante de l'école et animer la vie des étudiants.

Tout au long de l'année le BDE met en place des évènements permettant de réunir un maximum de personne. Cette année encore a donc été rythmée par des soirées, des sorties, des voyages...

Dés le début de l'année nous organisons une soirée d'intégration des nouveaux étudiants dans un bar privatisé pour l'occasion. Véritable succès, en 2018, cette soirée a réunie 150 personnes dans une ambiance de fête, autour d'un verre ou en petit groupe sur la piste de danse. L'objectif de réunir les étudiants de l'Afip était accompli !

Se sont enchaînés ensuite : une soirée Laser Game, d'autres soirées, une tombola, des sorties ski, un week-end à Paris et des petits déjeuner offerts...

La vie étudiante est donc plus que présente à l'Afip grâce à un BDE animé par un bureau de 7 étudiants. Cette année le BDE est géré par Célia, Claudie, Florian, Octavie, Mathieu, Paul et Vincent, qui se sont répartis les taches avec le soutien de la Direction de l'AFIP qui participe à la bonne santé économique du BDE et nous laisse libre choix dans ce que l'on propose aux étudiants. Un véritable dialogue existe entre la direction de l'école et le BDE. Cela vous parait peut être anodin mais croyez nous, c'est d'une importance primordiale, cela permet d'éviter les débordements, les bizutages, et de garder des évènements seins et conviviaux !

COMMENT FONCTIONNE LE BDE ?

Dès votre inscription vous cotisez (10€), vous devenez donc adhérent du BDE Stud'Afip et êtes invité à proposer vos idée.

Au début de chaque année, vous êtes invités à participer à l'élection du bureau du BDE.

Vous bénéficiez également tout au long de l'année d'un tarif préférentiel sur les différents évènements organisés.

A QUOI SERT L'ADHÉSION QUE VOUS PAYEZ ?

Elle sert tout simplement à aider le BDE dans le montage des différents projets et elle permet au BDE lors de projets importants de pouvoir prendre en charge une partie du cout par étudiants (pour un voyage par exemple). Plus les adhérents sont nombreux, plus les projets seront grands.

L'équipe du BDE.

H15 SX
Haulotte

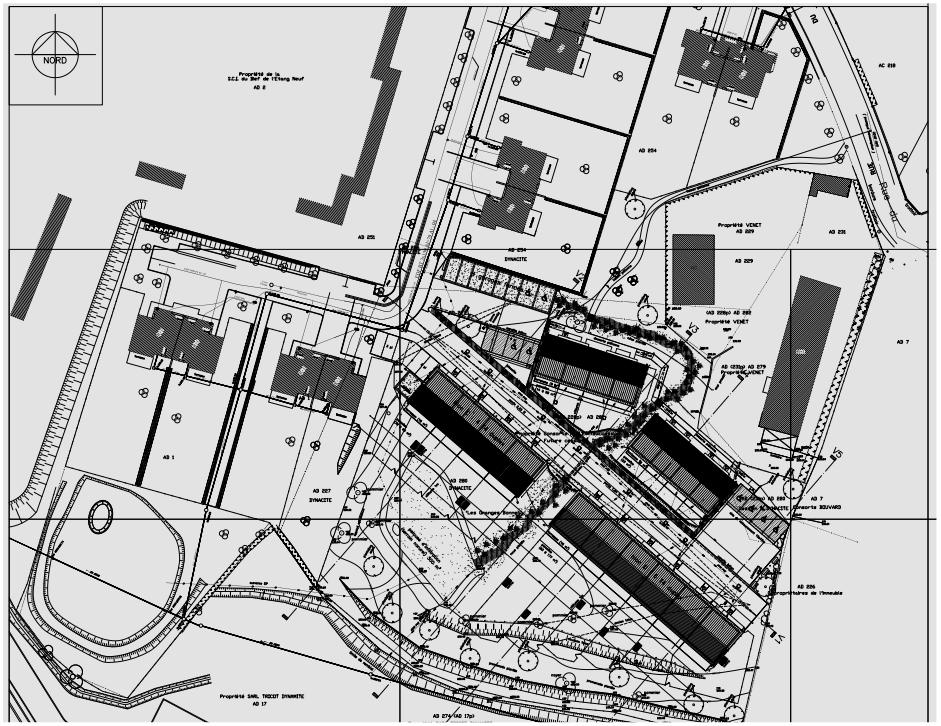
NORD

AFIP

Les écoles du numérique

IMMEUBLE «LE GRANDCLÉMENT»
111/113 RUE DU 1ER MARS 1943
69613 VILLEURBANNE

TÉL.: 04 78 37 81 81
CONTACT@AFIP-FORMATIONS.COM

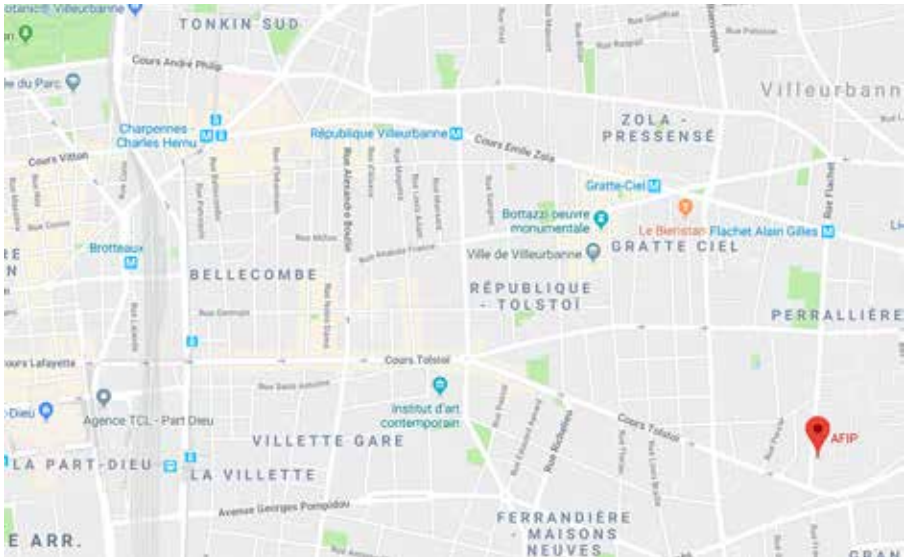

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Erasmus+